

24e ANNEE

BIBLIOTHÈQUE NOVEMBRE 1923

NOV 24 1923

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

| | | |
|--|--------------------------------------|-----|
| Les relations maritimes françaises avec le | Séances de la Chambre | 145 |
| Canada | Rapports des Commissions | 148 |
| 143 | L'offre et la demande | 150 |
| Surveillance de la santé dans les établis- | Bétail, etc., d'Angleterre | 151 |
| sements de commerce | | |
| 144 | | |

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**
83, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.
Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBOURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**
Liverpool Londres Paris.

C. E. RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enlcar"

WHITE STAR-DOMINION LINE

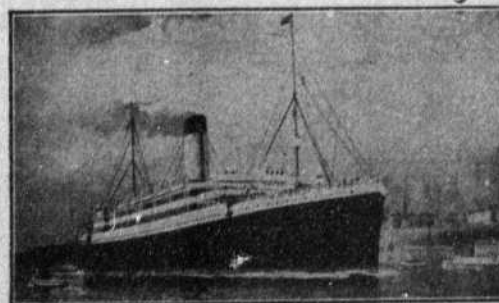
ROUTE DU SAINT-LAURENT

MONTREAL-QUEBEC-LIVERPOOL (En été)
PORTLAND Me-LIVERPOOL (En hiver)

BREME - CHERBOURG - SOUTHAMPTON - HALIFAX

Billets de connaissance circulaires de Paris, le Havre, Lyon,
Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigé-
rateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance
distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient
tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins
de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris;
H. Genstal et fils, Le Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A.
Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et
Cie, Bâle.

PASSAGERS—9 rue Scribe, Paris. The American Travel &
Transport Agency; A. LePont-A. Le Nicee, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 83 rue St-Jacques.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.

WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et
Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1923-1924

PRESIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, 87, rue Saint-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT:

M. JOSEPH DAOUST, 49, Carré Victoria.

TRESORIER:

M. RAOUL-G. GROTHE, 556, Boul. St-Laurent.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, 338, Notre-Dame Ouest.

SECRETARE

M. J.-C. GROVES-CONTANT, 76, St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86, Notre-Dame Ouest.

M. L.-E. BEAULIEU, C.R., 11, Place d'Armes.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Joseph Ethier, Isaie Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adéard Fortier, Frank Pauzé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal, Alfred Lambert.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G., C.F., Ministre de la Justice.

CONSEILLERS:

MM. Beaubien Joseph, Prés. Frontenac Breweries Ltd., Ave Casgrain.
Bourcier, J.-O., marchand en gros, 29 sq. Victoria.
Cardin Israël, Directeur et sec.-trés. P.-P. Martin & Cie, 60, St-Paul Ouest.
Debien J.-A., Prés. Ass. des épiciers, 112, Avenue 'u Parc.
Desaulniers J.-V., courtier en immeubles, 90, rue St-Jacques.
Dubeau, J.-Geo., Dir. et Gérant Merchants & Employers Guarantee & Accident Co., 18, rue St-Denis.
Fontaine Emile-F., dir.-gér. "Agence can. de Pub.", 284, LaGauchetière Ouest.
Fortier Hector-F., Les Usines chimiques du Canada, 42, rue Grothé.
Gariépy Edouard, dir. "Granger Frères Ltée", 43, Notre-Dame Ouest.

MM. Gervais J.-P., march. 6e nouveautés, 309, Ste-Catherine Est.
Gravel C.-E., adm. de successions, 60, Notre-Dame Ouest.
Laberge F.-C., ingénieur civil, 30, rue St-Jacques.
Laferté J.-A., march. de bois, 97, rue St-Jacques.
Lanthier Raoul, V.-P. Kingsbury Footwear Ltd, 679, LaSalle.
Laureys Henry, dir. Ecole des Hautes Etudes Comm., Ave Viger.
Lymburner L.-M., industriel, 92, Notre-Dame Est.
Paulhus J.-A., de "D. Hatton & Cie, 18, rue Bonsecours.
Racine C.-E., courtier en douane, 121, Board of Trade Bldg.
Trudeau Théo., Prés. Trudeau Carriage Co., 266 rue Visitation.
Rolland J.-Pierre, dir. "Cie de Papier Rolland Ltée", 143, St-Paul Ouest.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 684 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 351, rue Notre-Dame Est.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 569 Av. Davaar, Out.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
Isaie Préfontaine, financier, 15, St-Jacques.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 511 boul. St-Laurent.

MM. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Brosses, le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1119, rue Notre-Dame Ouest.
Adéard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Papineau.
Frank Pauzé, march. de bois, 326, avenue Green.
Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 14, Notre-Dame Ouest.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 82, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 333, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 150, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 120, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lacroix, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, 193, rue St-François-Xavier.
Jos. Filatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 10, De Brosses.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1923-1924

Affaires municipales:—M. J.-V. Desaulniers, président; MM. Jos. Beaubien, J.-O. Labrecque, S. Ouimet, Alex. Prud'homme, Dr J.-C. Poissant, Emery Larivière, J.-N. Cabana, Victor Lévesque, Adéard Fortier.

Agriculture et colonisation:—M. Adéard Fortier, président; MM. le Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornélius, Dr F.-T. Daubigny, J.-A. Paquet.

Cuir et peaux:—M. Alfred Lambert, président; MM. Emile Corbell, L.-E. Gauthier, Raoul Lanthier, Paul Roy.

Enseignement technique et commercial:—M. Ed. Montpéti, président; MM. Louis Bourgoïn, Ed. Gariépy, P. LeCointe, Henri Viau, F.-E. Fontaine.

Épicerie et produits alimentaires:—M. Wilfrid Archambault, président; MM. J.-A. Debien, J.-A. Paulhus, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond.

Expansion du commerce:—M. Henry Laureys, président; MM. J.-N. Cabana, C.-E. Gravel, L.-N. Patenaude, Frank Pauzé.

Exposition et musées:—M. Ludger Gravel, président; MM. Alcide Chaussé, F.-E. Fontaine, Pierre Rolland, Arthur Vincent, J.-P.-L. Bérubé.

Finances:—M. Joseph Daoust, président; MM. Paul Joubert, Raoul Grothé, L.-M. Lymburner, Jos. Quintal, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, Alf. Lambert.

Législation:—Hon. N. Pérodeau, président; MM. J.-Geo. Dubeau, F.-C. Laberge, L.-A. Lavallée, Rod. Tourville.

Industrie minière, forestière et hydro-électrique:—M. J.-A. Laferté, président; MM. J.-P. Dupuis, Avila Dufort, Rolland Préfontaine, Alfred Roy.

Nouveautés:—M. Israël Cardin, président; MM. Armand Dupuis, Jos. Filatrault, J.-P. Gervais, A.-H. Hardy.

Produits chimiques:—M. Hector-F. Fortier, président; MM. J.-A.-M. Charbonneau, Jos. Contant, Arthur Décaré, J.-G.-A. Fillon.

Quincaillerie et métaux:—M. Théo. Trudeau, président; MM. J. Alfred Barrette, Alf. Jeannotte, Tel. Latourelle, Aquila Legris.

Transports, douanes, postes, télégraphes, téléphones: M. C.-H. Catelli, président; MM. Jos. Fortier, C.-E. Racine, Arthur Surveyer, J.-A. Trudeau, J.-A. Paulhus, S. Ouimet.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

**La Corporation de Garantie de
Titres et de Fiducie du Canada**

Capital souscrit \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES

| | |
|--------------------|--------------------|
| ROBERT ADAIR | SIR LOMER GOUIN |
| HON. GEORGE AMYOT | SIR HERBERT HOLT |
| A. J. BROWN, K. C. | C. R. HOSMER |
| T. S. DARLING | T. B. MACAULAY |
| E. R. DECARY | A. D. MACTIER |
| J. N. DUPUIS | WALTER MOLSON |
| SIR GEORGE GARNEAU | SIR WILLIAM PRICE |
| AIME GEOFFRION | DONAT RAYMOND |
| SIR CHARLES GORDON | H. V. J. M. WILSON |

IMMEUBLE BANQUE D'OTTAWA, 224 rue St-Jacques
MONTREAL
TELEPHONE MAIN 6803

**La Société d'Administration
Générale**

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

85, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Capital souscrit: | \$500,000 |
| Capital payé: | \$125,000 |
| Réserve et profit non distribués: | \$214,183-63 |
| Fonds administrés: | \$14,905,119.16 |

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDELI-
COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., Montréal, Prés.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal, Vice-Président.
J. O. GRAYEL, Montréal.
A. TURRETTINI, Paris, France.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C. B., Montréal.
NAPOLEON LAYOIE, Québec.
J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.
G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.
Tél. Main 2557

GRANGER

**Le Magasin par Excellence
DES
BELLES ETRENNES**

LIVRES, Editions de Luxe, Beaux Arts.
OUVRAGES illustrés pour la Jeunesse.
LIVRES et Articles Religieux.
ARTICLES de Fantaisie, Parfums.
JEUX de Société, Jouets, Peintures.
GARNITURES de Bureau, Encriers, etc.
(en cuivre doré)
PLUMES Fontaines, Crayons Or, Argent.
BOITES de Papier à Lettre, de Cartes.
CARNETS et autres Articles en cuir.
ARTICLES pour Décorer, Drapeaux.
CARTES de Fêtes, Calendriers Français.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal



**SUPERFINE
LINEN RECORD**

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au
Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre
PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITÉE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Le numéro: 10
Abonnement—Un an: \$1.00

MONTREAL, NOVEMBRE 1923

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

LES RELATIONS MARITIMES FRANÇAISES AVEC LE CANADA

Par M. Maurice J. Quedrue.

Le manque de continuité et d'esprit de suite dans nos efforts est cause qu'aujourd'hui, dans les statistique des PORTS CANADIENS, et en particulier de MONTREAL, notre tonnage est presque nul.

Il y a quelques années, la plus grande Compagnie Française tentait l'organisation d'un service, en collaboration avec une Compagnie Canadienne. L'essai ne fut pas poursuivi et, pour le public, il fut considéré comme un échec.

Cette initiative, heureuse et malheureuse tout à la fois, avait les plus grandes chances de vie et la meilleure preuve que l'on puisse en donner, c'est qu'après la disparition de nos paquebots sur Montréal, plusieurs autres grandes Compagnies anglaises se sont réinstallées là et semblent en retirer quelques bénéfices, puisque d'année en année elles augmentent la liste de leurs départs.

Il y a donc lieu de rechercher les causes de l'insuccès de la ligne française.

En dehors des causes intérieures que nous ignorons, deux faits primordiaux apparaissent à l'esprit, dès que l'on veut un peu réfléchir sur le sujet.

D'abord la Compagnie française, au moment où elle tentait cette nouvelle entreprise, ne disposait pas d'unités suffisantes, ni comme vitesse, ni comme aménagements pour concurrencer les Lignes locales. D'autre part, — et ceci est le point sensible de toute l'affaire — il apparaît nettement que, dès qu'il s'agit du développement du Port de MONTREAL, des influences New-Yorkaises surgissent instantanément pour contrecarrer toute initiative.

Il semble bien que c'est là qu'il faut surtout rechercher la cause de l'échec de nos services réguliers sur MONTREAL. Cependant, si l'on examine ce qui a été fait par d'autres Compagnies, on s'aperçoit qu'elles ont tout simplement copié le plan élaboré par les Français, mais qu'ils n'ont pas su mettre à l'exécution. C'est, d'ailleurs, malheureusement un trait initial de notre tempérament.

Pourtant les Compagnies étrangères qui ont créé un service régulier, entre MONTREAL-CHERBOURG, et même le HAVRE, n'ont certainement pas chez nous autant de facilités que la Compagnie française aurait pu y trouver. Ce qui vient encore appuyer notre argument: que le point défectueux de toute cette affaire est très certainement l'organisation à MONTREAL.

Je ne tonterai pas ici de faire le procès de notre grande organisation maritime, car cela dépasse le cadre de ce que je veux dire dans cet article.

Malheureusement, l'échec de notre ligne transatlantique a eu une répercussion dans le développement de l'industrie maritime française, au Canada. En effet, tous les Armateurs, en FRANCE, quoi qu'on en dise, s'entrecopient les uns les autres et c'est ainsi que les erreurs de l'un ont leur très grande influence chez les autres.

Depuis lors, rien n'a été tenté dans le domaine maritime, pour renouer des relations avec le CANADA.

Des trains-expositions circulent sur les deux continents, pour activer les échanges entre le CANADA et la FRANCE mais nous abandonnons bénévolement le bénéfice du transport de ces échanges à des Compagnies étrangères.

Nos exportateurs continuent, comme par le passé, à confier leurs expéditions à des agences de transit étrangères et pas une initiative française ne s'est encore préoccupée de tenter des groupements de fret, pour favoriser notre armement: le transport étant anglais, l'assurance est anglaise. Autrement dit, nous versons notre argent à l'étranger.

Des armateurs, ignorants, affrètent leurs navires sur le marché de LONDRES, sans songer que le CANADA est un pays qui vit de sa propre vie et que LONDRES n'est, en la circonstance, qu'un parasite inutile. C'est que, nos Armateurs ignorent trop le CANADA et sa situation géographique. Il leur semble que, de NEW YORK, en étendant la main, on atteint partout en AMERIQUE. Donc, leurs accointances sont à NEW YORK, c'est-à-dire chez le concurrent qui a intérêt à tout étouffer.

Les quelques navires français qui nous arrivent ici viennent à vide, alors que quantité de marchandises restent en transit dans nos Ports, attendant le bon gré de quelques Compagnies de paquebots étrangers, plus ou moins dédaigneuses, et tandis ce temps-là, notre commerce souffre, notre réputation s'aggrave. Car, n'est-il pas courant d'entendre dire autour de nous, que c'est perdre son temps que de passer des commandes en FRANCE, puisque la livraison est toujours problématique... Et tout le monde se plaint, et personne ne fait rien; ou plutôt si: on palabre, on élabore et ensuite on prend des décisions partielles, c'est-à-dire boiteuses! et vouées fatalement à l'insuccès.

Pourquoi, lorsque l'un de nos armateurs contracte une charte-partie à long terme, ne tenterait-il pas — par la voie des bulletins commerciaux et des Chambres de commerce — de faire connaître

la date de départ approximative de son navire vers le CANADA, afin d'obtenir des Exportateurs un groupement de marchandises diverses, qui pourrait l'aider à récupérer une partie des dépenses de sa traversée de FRANCE vers le CANADA.

Il y a là une initiative à prendre, une campagne de bonne volonté à conduire et notre époque semble la plus propice pour cette initiative.

Il serait à souhaiter que l'idée que je suggère ici soit méditée et mûrie par les intéressés, pour le mieux de l'intérêt général.

Depuis quelque temps, et surtout l'hiver dernier, les Compagnies de paquebôts qui fréquentent le CANADA ont créé les croisières hivernales, soit vers le Sud, mais surtout vers la Méditerranée. Or, la population canadienne, très catholique, est toujours attirée vers les Lieux Saints. Si une grande Compagnie, puissamment outillée, comme le sont les Messageries Maritimes, prenait l'initiative de quelques croisières de pèlerins, soit directement, soit en accord avec une autre Compagnie Française, e'le aurait certainement un succès assuré. Malheureusement, nous demeurons dans le domaine de la routine, et il est à craindre que tout ce qui précède n'ait pas plus d'effet que toutes les tentatives antérieures: c'est simplement désespérant!

Partout, on constate le réveil actif de la marine allemande: serons-nous réduits à voir, de nouveau, notre trafic — passagers et fret — livré entièrement au pavillon anglais et aussi — disons-le avec tristesse — au pavillon allemand?

Les dernières décisions prises par le Gouvernement des ETATS-UNIS, si elles sont maintenues, sont appelées à favoriser le développement des relations maritimes avec le CANADA. Espérons que nous ne laisserons pas échapper cette occasion de nous créer ici — sinon d'une façon éclatante — mais tout au moins d'une façon respectable.

Dans le domaine économique, il est indiscutable que le CANADA va prendre durant les prochaines années une importance de plus en plus marquante, et nous ne devons pas oublier que la marine marchande est le plus puissant des moyens de pénétration.

Je livre ce qui précède à la méditation de notre monde maritime, avec l'espoir qu'il en fera son profit, et que mes modestes observations auront une influence heureuse pour le développement de nos relations maritimes avec le CANADA.

SURVEILLANCE DE LA SANTE DANS LES ETABLISSEMENTS DE COMMERCE

Mais si vous êtes couverte de poussière, madame, pourquoi ne pas vous laver, au lieu de vous mettre de la poudre? fait remarquer la Médecine à la Production, qui vient auprès d'elle gémir sur les ennuis de son métier. Cette observation est aussi juste pour les maisons de commerce que pour les établissements industriels. La préservation de la santé n'exige pas moins de sollicitude de la part du marchand que de la part du manufacturier. C'est en débarrassant votre corps de toutes les impuretés qui le souillent, poursuit la Médecine, que vous maintiendrez sa vitalité physique, le souplesse et l'agilité de vos membres. Votre corps, c'est l'édifice bien construit qui laisse pénétrer l'air et la lumière, en vous offrant un vêtement chaud pour vous protéger contre les intempéries des saisons et les variations de la température. Vos membres, ce sont ces employés dévoués et soumis à vos ordres, heureux de se mouvoir dans une atmosphère où ils respirent le bonheur physique et la plus grande satisfaction morale. Ils ont l'assurance d'une direction attentive à l'emploi judicieux de leurs capacités, corporelles et mentales, et de leur adaptation à la tâche où ils pourront fournir un rendement appréciable au patron et utile à leur famille. Ils se sentiront protégés contre les causes internes et externes, qui peuvent diminuer leur pouvoir d'action et accroître leur dépense d'énergie, par conséquent l'usure de leurs capacités vitales. Ils se rendront compte que le moteur organique excite chez le patron autant d'intérêt que le moteur inorganique, et que la machine humaine est surveillée avec autant de soins que l'engin le plus veillé avec autant de soins que l'engin le plus dispendieux et le plus délicat.

Un examen médical complet leur fera connaître les dangers inhérents à leur constitution et les occupations incompatibles avec leurs forces constitutionnelles.

Et pour bien leur trouver l'emploi où ils fourniront une meilleure utilisation de leurs capacités, il importe de connaître, au moins d'avoir une idée générale du mécanisme du corps humain. D'après Tissot: Ostéologiquement, c'est-à-dire au point de vue de charpente même de son corps, l'homme est une colonne vertébrale surmontée d'une sphère osseuse, la tête, expansion même d'une de ses vertèbres. La colonne est supportée et portée par deux longues tiges osseuses inférieures articulées, les jambes; à la partie supérieure sont suspendues deux autres longues tiges osseuses articulées, les bras. Ces deux groupes segmentaires s'y articulent d'une façon très différente: à la partie inférieure sur un large anneau

osseux, solidement soudé à ce point d'appui central, le bassin; à la partie supérieure à un système d'articulation à la fois osseux et musculaire formant également un anneau, mais très élastique, l'anneau scapulaire. Celui-ci est constitué par les omoplates; en arrière avec les muscles fixateurs de ces deux os à la colonne rachidienne; par la clavicule s'insérant en avant au sternum, celui-ci remplissant le rôle de soutènement vertébral à l'égard du point d'appui claviculaire antérieur.

Le centre de gravité du corps est placé à la onzième vertèbre dorsale, face inférieure, bord antérieur, soit environ à 1 m. 24 du sol dans la position debout fixe, pour une taille de 1 m. 73; à 1 m. 21 pour une taille de 1 m. 66; à 1 m. 09 pour une taille de 1 m. 58. Ces quelques données sur la conformation du corps humain permettent d'évaluer la gravité et l'importance des ennuis physique dont se plaignent si souvent les employés préposés aux ventes derrière les comptoirs de nos grands magasins.

Une des grandes difficultés au bon fonctionnement des établissements de commerce réside dans les fluctuations du personnel et dans le nombre des absences. On entend par fluctuation du personnel (dans le langage usuel de l'industrie américaine *turn over of the work*) le changement qui s'opère dans la main-d'oeuvre pour réaliser la moyenne de la production. Par exemple, tel établissement a un effectif de 1000 employés pour accomplir l'ouvrage nécessaire à son exploitation, à ses opérations; combien d'hommes lui faudra-t-il embaucher pour obtenir ce résultat? C'est ce que signifie le terme fluctuation du personnel. Dans les magasins à rayons, ces fluctuations sont de 100 pour 100 dans les conditions normales. Si l'on considère qu'un nouvel employé coûte au bas mot \$50.00 avant de rapporter un bénéfice au patron, l'on voit quelle somme considérable va s'ajouter à la colonne de profits et pertes. L'on comprend alors plus facilement l'utilité de la médecine dans l'économie commerciale. Cette utilité commence avec l'examen physique des employés et des postulants. Cet examen 1° d'étudier leurs aptitudes physiques afin de les diriger vers un emploi plus conforme à leurs qualités corporelles; 2° de découvrir leurs troubles et leurs défauts constitutionnels afin de les arrêter dans leur évolution, de diminuer leur importance; 3° de les empêcher de devenir un danger pour eux-mêmes, pour leurs compagnons et pour la communauté en général.

Les avantages à retirer de la création d'un service médical pour le bon fonctionnement d'un grand magasin sont les suivants: 1° Savoir la perte de temps causée par la maladie et les accidents; 2° Diminuer le chiffre des absences et des retards attribués à un mauvais état de santé; 3° Combattre l'apathie et l'indolence d'une constitution défail-

lante; 4° Promouvoir constamment les activités physiques des conditions du travail; 5° Se rendre compte et apprendre aux employés que l'efficacité de leur tâche est intimement liée à leur pouvoir corporel; 6° De faire contracter aux employés des habitudes de bonne santé, et de leur faire réaliser que le succès de leur carrière dépend de la facilité de mettre toujours en action leurs talents naturels et que leur cerveau ne sera jamais mieux servi que par un corps sain répondant immédiatement à toutes ses impulsions.

L'hygiène d'un établissement ne dépend pas tellement de la vieillesse de l'édifice que du peu d'attention accordée par le bureau de direction aux exigences de la nature humaine. Tout ce qui peut contribuer au maintien de la santé et à la sanitation des locaux est laissé à l'ingénieur, et les mêmes erreurs se reproduisent à propos de la ventilation, de l'éclairage, du chauffage, de l'encombrement des vestiaires, des chambres de toilette, de la fatigue causée inutilement par le fait d'être continuellement debout ou mal assis, d'être mal chaussé, d'être exposé aux poussières, aux odeurs irritantes et aux gaz délétères. Il faut réfléchir que vingt minutes de fatigue par jour cause annuellement chez les salariés des États-Unis une perte de \$800,000; Rapport de l'enquête faite par l'association des Ingénieurs américains sous la direction de Herber Hoover. (1919-1921.)

J. A. MIREAULT.

o

SEANCE DE LA CHAMBRE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée le mercredi 3 octobre 1923, sous la présidence de M. Joseph Etahier, président.

Etaient présents:—MM. Joseph Daoust, 1er V.-P., Paul Joubert, 2ème V.-P., Raoul Grothé, trésorier, Sir H. Laporte, Hon. James Robb, ministre de l'Immigration (invité), Adélar Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, F.-C. Laberge, J.-A. Trudeau, Léon Trépanier, Israël Cardin, C.-E. Gravel, Ed. Gariépy, Geo. Gonthier, J.-A. Paulhus, J.-N. Cabana, J.-G.-A. Fillion, J.-A. Marier, J.-A. Perras, J.-A. Rousseau, J.-L. Poupart, Dr Brisson, A.-H. Langevin, Avila Dufort, L.-M. Cornellier, Dr Poissant, Albert N. Goora, J.-T. Armand, Jos. Jutras, Geo. Paré, Ferd. Prud'homme, H. Beauregard, Lambert de Roode, J.-A. Laferté, Jos. Fortier, Emery Larivière, A. Lalonde, J.-C. Groves-Contant, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance générale du 5 septembre dernier est lu et approuvé.

L'honorable James Robb.—M. le président invite l'hôte d'honneur de la Chambre l'honorable James Robb, à adresser la parole.

M. le ministre se dit heureux de constater le grand nombre de questions importantes qui occu-

pent l'attention de notre Chambre, s'il en juge par le procès-verbal qui vient d'être lu.

Parlant quelques instants en français, il rappelle l'exposition de l'Empire Britannique qui se tiendra à Londres l'an prochain et invite les hommes d'affaires de la métropole à y participer d'autant, dit-il, qu'au grand désespoir des autres provinces, c'est notre province de Quâbec qui en a la direction.

Continuant en anglais, il fait une revue générale des affaires du pays et il s'étend longuement sur la nécessité d'avoir une forte immigration de sujets qui aideront à développer nos ressources pour activer notre marche ascendante vers le progrès.

M. Joseph Daoust, 1er vice-président, le remercie pour la conférence documentée et si intéressante qu'il vient de faire, mais lui rappelle que si le pays a besoin d'immigration, on devra prendre tous les moyens d'empêcher l'entrée d'individus indésirables par leurs tendances révolutionnaires, bolchévistes, communistes, socialistes ou autres istes... Ceux qu'il nous faut, ce sont ceux qui sauront s'adapter à nos us et coutumes et s'assimileront à la population canadienne, déjà existante.

La Chambre ordonne qu'il soit donné suite à certaines demandes contenues dans le courrier.

La ligue du progrès civique.—Le secrétaire de cette Ligue soumet un mémoire sur l'anomalie de ne pas avoir de règlement de la construction à Montréal et demande le concours de la Chambre pour un travail qu'elle est à préparer. La Commission des affaires municipales est priée d'étudier cette question et de faire rapport au Conseil.

M. Henri Viau s'enquiert au sujet d'une résolution qui a été passée par le Conseil à sa dernière réunion et qui a trait aux timbres sur les chèques. Il lui est répondu qu'on demande au Ministre des douanes de rendre plus facile l'achat des timbres d'accise en les faisant vendre dans tous les dépôts de timbres.

Loi du cabotage.—M. J.-N. Cabana attire l'attention de la Chambre sur le blocus qui menace le transbordement du grain à la tête des grands lacs. Il croit que le gouvernement serait justifiable de suspendre la loi du cabotage afin d'empêcher notre grain de prendre la route des Etats-Unis. En conséquence, il demande que la Commission des Transports soit priée d'étudier l'opportunité pour le gouvernement fédéral de suspendre temporairement la dite loi et d'amener le grain vers l'Est du pays. Adopté.

Banquet.—M. le président fait remarquer que le prix du billet pour le banquet du 25 octobre, a été fixé à \$3.00.

M. Arthur Sauvé.—Le 31 octobre courant, l'honorable Chef de l'Opposition provinciale viendra entretenir les membres sur les choses de la province.

Proposition de nouveaux membres.—M. Albert-F. Bergevin, marchand, est proposé comme membre de la Chambre par M. J.-A. Paulhus et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 17 octobre 1923, sous la présidence de M. Joseph Ethier, président.

Etaient présents:—MM. Joseph Daoust, 1er V.-P., Raoul Grothé, trésorier, Adélar' Fortier, Jos. Fortier, J. B. A. Lanctôt, Israël Cardin, Ed. Gariépy, J.-A. Laferté, J.-V. Desaulniers, F.-C. Laberge, C.-E. Gravel, J.-C. Groves-Contant, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. le Dr Brisson, Jos. Jutras, Dr Poissant, H.-C. Cornellier, Henri Viau, Tél. Auger, Lambert de Roode.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 26 septembre est lu et adopté.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à certains communiqués et que, spécialement, une mention soit faite au Bulletin en rapport avec l'exposition des jouets à New-York, pour l'information de ceux que cela pourrait intéresser.

Le rapport de la Commission des Transports "RE" le blocus du grain à la tête des grands lacs, est adopté.

Le Conseil se rend de bonne grâce à la demande de la même commission de laisser sur la table la supplique de la Chambre de commerce de Chicoutimi pour la route de tourisme qu'elle patronne.

Code de construction.—Le rapport de la Commission des affaires municipales, qui demande la publication d'un code de construction, est laissé sur la table pour plus d'étude par le Conseil à sa prochaine réunion.

Banquet du 25 octobre.—Une discussion générale se fait en rapport avec le banquet et il est finalement décidé de s'en rapporter à l'exécutif pour continuer de mener la chose à bonne fin.

Communications entre Montréal et Laprairie.—M. le Dr Brisson demande l'appui de la Chambre pour obtenir plus de communications entre Montréal et Laprairie, étant donné la congestion du pont Victoria et la discontinuation du service de bateaux, cette partie industrielle et agricole des environs de la métropole se trouve presque sans relations avec nous. Il croit que si la Commission des Transports voulait étudier la question, il aurait des suggestions à faire. Conséquemment, la Commission voudra bien étudier cette question et faire rapport.

Commerces sans responsabilité financière.—La Commission de législation est aussi priée d'étudier une plainte de M. H.-C. Cornellier en rapport avec des commerces qui s'organisent sans responsabilité financière et oublient de s'enregistrer.

Et la séance est levée.

Tél. Main 3216 — Edifice Montreal Trust

11, Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**
AVOCATS

J. G. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
LL.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C. R.

AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve
Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 4472

LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS

19, rue St-Jacques, Montréal

Saluste Lavery, B.C.L. Maurice Demers, LL.A.

Dan McAvoy, C.R.

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger Adrien Bélanger
BELANGER & BELANGER

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créance,
Règlement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault
90, RUE ST-JACQUES MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

62, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL
(En face du journal "La Presse")

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL
ARPENITEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

Main 6256

PAUL-E. MERCIER

INGENIEUR CONSEIL

ARPENITEUR GEOMETRE

92 NOTRE-DAME EST MONTREAL

**BEAUBIEN, BUSFIELD
& Compagnie**

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

Alfred Roy, B.A. Sc. I.C.
Téléphone Toupin, B.A. Sc. I.C.

ROY & TOUPIN

INGENIEURS INDUSTRIELS

Etudes et aménagements des rivières
et des pouvoirs d'eau

502, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL
Chambres 205-6-7

Téléphone Est 2715

J. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'Ecole
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
8925. — G. E. LEONARD, I.C., 652b Parc La-
fontaine. Tél. St-Louis 8777.

TEL. EST 5339

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

VINCENT, et VINCENT

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornages — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

Tél. Main 5479

ALCIDE CHAUSSE

ARCHITECTE

Plans, Devis, Expertises,
Arbitrages, Evaluations, etc.

70, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 2287

Rés. Rockland 119

J. E. C. DAOUST

ARCHITECTE

Diplôme de P. A. P. Q.

successeur de

GAUTHIER & DAOUST

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

AQUILA LEGRIS

IMPORTATEUR DE

Ferronneries et Peintures, Articles de
Chasse et de Pêche, Poudre, Cartouches,
Dynamite, Caps, Mallets pour tailleurs
de Pierre, Pelles de bois, etc.
Accessoires Electriques, Lampes, etc.

10-12 PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL.

Tél. Main 3103

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

**ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE**

GAUFRAGE RELIEF ET CAMES

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

TELEPHONES: EST 1878-3247



108 et 110, rue Ste-Catherine E.

MONTREAL

Spécialité: Tributs Floraux en Cdre.



EXIGEZ LA MARQUE
"ALIGATOR"

quand vous achetez
des

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Saumontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

SERVICES de
PACIFIQUE



NAVIGATION du
CANADIEN

SUR L'OCEAN ATLANTIQUE

Départs fréquents pour l'Europe, des ports de Montréal et Québec, (de St. John, N.B., durant la saison d'hiver) à destination de Liverpool, Glasgow, Southampton, Cherbourg, Hambourg et Anvers.

Paquebots luxueux, cabines spacieuses, cuisine excellente et services généraux hors pair.

SUR L'OCEAN PACIFIQUE

Départs de Vancouver pour les ports principaux de l'Orient: Yokohama, Kobe, Nagasaki, Moji, Shanghai, Manilles et Hong-Kong.

Traversée rapide par des paquebots spécialement aménagés pour la navigation sur les mers tropicales.

Pour informations, s'adresser à J. E. Parker, agent-général, 141, rue St-Jacques, Montréal, ou à tout autre agent de navigation.

CIE DU PACIFIQUE CANADIEN

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. **AUX PLUS BAS PRIX.**

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

*Dufort &
Beaudoin*

Importateurs et Marchands de

CHARBOX

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-4125

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herminiers, ceintures abdominales, post-opérateurs, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

Fabrique Canadienne de Bandages

C. MARTIN, Prop.

Dépt. L. TEL MAIN 4732

TRAINS de JOUR
en

5 HEURES
Pour **QUÉBEC**

(VIA LE PONT DE QUÉBEC)

LE QUEBEC

Laisse Montréal: 2.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
Chairs parlours et réfectoires

LE CITADEL

Train de nuit supérieur

Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
Chairs dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'agent des passagers, 230, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620.

Canadian National Railways

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 24 octobre 1923, sous la présidence de M. Joseph Daoust, 1er vice-président.

Etaient présents:—MM. Raoul Grothé, trésorier, J.-N. Cabana, J.-P. Gervais, J.-B.-A. Lanctôt, Pierre Rolland, Edouard Gariépy, C.-E. Gravel, J.-C. Groves-Contant, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. L.-M. Cornellier, Dr Poissant, Dr Brisson, S. Ouimet, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 17 octobre courant est lu et approuvé.

Lue une lettre de M. Joseph Ethier, président, qui avise que la maladie l'oblige à s'absenter pour un temps indéterminé.

Commission des affaires municipales.—Le rapport de cette Commission, au sujet d'un code proposé de construction, est de nouveau renvoyé à la prochaine assemblée.

Association de l'exposition de Montréal.—Sur proposition de M. R.-O. Grothé, secondé par M. J. Pierre Rolland, la résolution suivante:

ATTENDU QUE par une résolution adoptée par les membres de la Chambre en assemblée générale, le 5 septembre dernier, le président en office a été élu le représentant de la Chambre de commerce près l'Association de l'Exposition de Montréal;

ATTENDU QUE pour cause de maladie, et de ce fait, une absence prolongée, le président se trouve dans l'impossibilité d'en assumer la charge, et pour lui être agréable, le Conseil demande à M. Lambert de représenter le président actuel dans le Conseil d'administration de l'Association de l'Exposition de Montréal. Adoptée.

Banquet de la Chambre.—La discussion s'engage sur les derniers préparatifs du banquet qui a lieu le 25 courant. On règle la question des orateurs, de la table d'honneur et autres détails.

Détournement des eaux des grands lacs.—M. J.-N. Cabana demande que la Commission des Transports soit saisie de la question du détournement des eaux des grands lacs, dans l'intérêt de Chicago, mais, surtout, du Mississipi.

Il rappelle, appuyé par M. S. Ouimet, que tout d'abord ce détournement devait servir au nettoyage des égouts de Chicago, mais que plus tard on a constaté que ces eaux allaient gonfler celles du Mississipi. La raison primordiale, c'est le développement d'un pouvoir électrique.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 7 novembre 1923, sous la présidence de M. Joseph Daoust, 1er vice-président.

Etaient présents:—MM. Paul Joubert, 2ème V.-P., Raoul Grothé, trésorier, Adélarde Fortier, J.-E.-C. Daoust, J.-B.-A. Lanctôt, Joseph Fortier, J.-N. Cabana, C.-E. Gravel, Pierre Rolland, J.-V. Desaulniers, Ed. Gariépy, J.-A. Laferté, Israël Cardin, J. C. Groves-Contant, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également:—MM. J.-O. Labrecque, Dr Brisson, L.-M. Cornellier, Dr Poissant, S. Ouimet, M. Langlois, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le procès-verbal de la séance du 24 octobre dernier est lu et approuvé.

Détournement des eaux du Lac Michigan.—Le rapport de la Commission des Transports qui recommande au Conseil de protester contre l'action de la Ville de Chicago, du fait, par icelle, du détournement des eaux du lac Michigan, est approuvé et le texte en sera publié dans le BULLETIN.

Différents rapports de la Commission des Affaires municipales.—Les rapports suivants de la dite Commission sont aussi adoptés: Le BULLETIN en contiendra le texte:

- a) Amendements au règlement municipal No 695.
- b) Avis d'augmentation d'évaluation municipale.
- c) Le rôle d'évaluation municipale.
- d) Système de comptabilité des finances municipales rurales.

Construction de l'immeuble — Banquet — Campagne de recrutement.—M. le président rappelle que l'exécutif, lors de la première réunion après les vacances, avait proposé trois sujets d'organisation au Conseil: 1° construction de l'immeuble, 2° un banquet, et 3° une campagne de recrutement. Le premier article, dit-il, a été accepté en principe, pourvu que les deux autres soient menés à bonne fin. Or, vous admettez que le banquet a été un succès complet. Nous avons vendu encore beaucoup plus de billets qu'il n'y avait de participants, quoique ces derniers étaient très nombreux. Vous rendrez le témoignage à l'exécutif et au Conseil que l'organisation du dit banquet a été parfaite sous tous rapports, et que l'entraîn le plus franc n'a cessé de régner. Donc le 2ème article a été accompli. Il reste le 3ème, celui de la campagne de recrutement. Pour la mener à bonne fin, je vous suggère les noms suivants pour former un comité qui verra à l'organisation d'un recrutement rapide et intensif. A eux de choisir les moyens les plus efficaces pour obtenir les meilleurs résultats.

Le comité serait composé des personnes suivantes: MM. Paul Joubert et Raoul-O. Grothé, pour l'exécutif, et MM. J.-V. Desaulniers, C.-E. Gravel, F.-C. Laberge, J.-A. Laferté, J.-A. Paulhus, J.-P. Rolland, F.-E. Fontaine, pour le Conseil.

MM. J.-N. Cabana et L.-M. Cornellier, pour les membres de la Chambre et MM. Adélar Fortier, Armand Chaput, Ludger Gravel et J.-E.-C. Daoust, pour les anciens présidents. Adopté.

Taux de messagerie.—M. J.-E.-C. Daoust demande si la Chambre s'occupe de l'augmentation des taux de messagerie, telle que faite à la Commission des chemins de fer.

Il lui est répondu que la question est à l'étude par la Commission des Transports.

Le Conseil délègue M. Raoul Grothé pour représenter la Chambre dans le Comité des sports d'hiver et M. J.-V. Desaulniers dans celui de l'Union des municipalités.

Condoléances pour MM. Joseph et J.-E.-C. Daoust.—Sur proposition de M. Paul Joubert, le Conseil, debout par respect pour MM. Joseph et J.-E.-C. Daoust, leur vote des condoléances à l'occasion de la mort de leur frère et oncle, M. Alphonse Daoust.

Une autre résolution de sympathies est votée à la famille de feu M. G.-N. Moncel.

Il est ensuite proposé par M. R.-O. Grothé, secondé par M. P.-E. Joubert,—Que la Chambre de commerce a appris avec un vif regret la mort de l'un de ses anciens présidents, M. Damase Masson, et prie sa famille d'accepter ses plus vives sympathies dans le grand deuil qui la frappe. Adoptée à l'unanimité.

Amendements aux règlements de la Chambre.—*Avis de motion.*—Proposé par M. P.-E. Joubert, secondé par M. R.-O. Grothé:—Que l'article 9 des règlements soit aboli.

Que l'article 10 des règlements soit amendé en changeant les chiffres ou mots \$10.00 et \$5.00, par les suivants: \$15.00 et \$5.00 et qu'ainsi amendé, il soit adopté.

Commission des affaires municipales.—Il est proposé par M. J.-V. Desaulniers, secondé par M. J.-O. Labrecque:—Que les noms suivants soient ajoutés à la Commission des affaires municipales: MM. le Dr J.-C. Poissant, Emery Larivière, J.-N. Cabana, Victor Lévesque et Adélar Fortier. Adopté.

Chemin de fer de la Gaspésie.—M. L.-M. Cornellier prie le Conseil d'appuyer Mgr Ross, évêque de Gaspé, dans les démarches qu'il fait pour que la Commission des chemins de fer nationaux amalgame à son réseau, celui de la Gaspésie. La Commission des Transports étudiera cette question.

Positions dans les bureaux des chemins de fer.—M. S. Ouimet suggère de demander aux autorités de l'École des Hautes Etudes commerciales de former

des sujets qui seraient aptes à occuper des positions dans les bureaux des chemins de fer.

Et la séance est levée.

— o —

Commission des Transports.

RE LE DETOURNEMENT DES EAUX DES GRANDS LACS VERS CHICAGO

La Commission des Transports a l'honneur de faire rapport qu'elle a soigneusement étudié la position qui est faite au Canada par l'action de la Ville de Chicago, et qu'elle soumet au Conseil de la Chambre les conclusions suivantes:—

ATTENDU QUE le port national du Canada, situé à Montréal, a coûté, jusqu'au 31 décembre 1922, la somme de \$35,508,834.95;

ATTENDU QUE d'autres fortes sommes seront encore dépensées en vue d'en faire le port le plus moderne du monde;

ATTENDU QUE notre Chambre a déjà, à plusieurs reprises, protesté;

ATTENDU QUE toutes ces améliorations auront un effet stérile et négatif, si le volume d'eau du chenal du St-Laurent continue à baisser; et

CONSIDERANT QU'en 1901, la Ville de Chicago a été autorisée à détourner 4,167 pieds cubes, par seconde, des eaux du lac Michigan pour l'assainissement de ses égouts;

CONSIDERANT QUE malgré la protestation du gouvernement de Washington, à la suggestion de celui du Canada, la Ville de Chicago n'en a pas moins construit son canal Calumet-Sag et de ce fait, elle détourne près de 10,000 pieds cubes d'eau à la seconde du lac Michigan;

CONSIDERANT QUE d'autres protestations ont été souventes fois faites en raison de ce détournement, mais toujours sans succès;

CONSIDERANT de plus que ce détournement est une des causes directes de l'abaissement des eaux des grands lacs et du fleuve St-Laurent, mettant la navigation en danger et rendant presque inutilisables les ports sur iceux;

CONSIDERANT QUE, d'après les rapports faits, la véritable raison du détournement des eaux du lac Michigan vers Chicago est plutôt pour actionner un pouvoir électrique;

CONSIDERANT QUE si les gouvernements font la sourde oreille aux revendications de la population en l'occurrence, il faudra, dans un avenir très rapproché, creuser de nouveau les chenaux et les ports;

CONSIDERANT QUE du fait de l'abaissement des eaux dans les grands lacs et le fleuve St-Laurent, il faudra réduire le tonnage des navires au grand détriment du commerce, et qu'en effet, leur nombre a beaucoup diminué;

IL EST RESOLU:—Que la Commission des Transports recommande au Conseil de cette Chambre de protester énergiquement contre ce détournement des eaux pour quelque raison que ce soit et demande au gouvernement canadien de prendre immédiatement les moyens de faire cesser un état de choses qui est de nature à compromettre fortement la navigation intérieure du pays.

(Signé) C.-H. CATELLI,
Président de la Commission.

Montréal, 7 novembre 1923.

o

Commission des affaires municipales.

LES AMENDEMENTS AU REGLEMENT No 695

La Commission des affaires municipales a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié les amendements proposés au règlement No 695, qui a trait à la fermeture de certains établissements de commerce et qu'elle concourt dans tous les articles, sauf l'article 2a, dont elle recommande de changer les mots

Votre Commission croit qu'ainsi amendé, le règlement No 695 sera dans l'intérêt général du commerce.

(Signé) J.-V. DESAULNIERS,
Président de la Commission.

Montréal, 7 novembre 1923.

o

Commission des affaires municipales.

AVIS D'AUGMENTATION D'ÉVALUATION MUNICIPALE

La Commission des affaires municipales a l'honneur de recommander au Bureau exécutif et au Conseil de la Cité de Montréal que dans l'intérêt général et celui du propriétaire en particulier, un avis soit envoyé au dit propriétaire aussitôt que possible après que les évaluateurs de la Cité de Montréal auront décidé l'augmentation de l'évaluation municipale de sa ou ses propriétés.

J.-V. DESAULNIERS,
Président de la Commission.

Montréal, 7 novembre 1923.

o

Commission des affaires municipales.

LE RÔLE D'ÉVALUATION MUNICIPALE

La Commission des affaires municipales a l'honneur d'offrir les conclusions suivantes en rapport avec le rôle d'évaluation municipale:

CONSIDERANT que le rôle d'évaluation municipale n'est déposé pour inspection que quelques jours avant qu'il vienne en force;

CONSIDERANT que les contribuables de la Cité de Montréal se plaignent qu'ils n'ont pas assez de temps à leur disposition, de ce fait, pour formuler leurs plaintes ou demander un redressement;

IL EST RESOLU:—

De prier la Commission administrative et le Conseil de la Cité de Montréal d'amender les règlements pour que le rôle d'évaluation de l'année précédente serve de base pour les taxes de l'année suivante, excepté pour les nouvelles constructions, et que les factures pour les dites taxes municipales soient envoyées au moins trois (3) mois avant la fermeture du dit rôle d'évaluation.

J.-V. DESAULNIERS,
Président de la Commission.

Montréal, 7 novembre 1923.

o

Commission des affaires municipales.

SYSTEME DE COMPTABILITE DES LIVRES DES MUNICIPALITES RURALES

La Commission des affaires municipales a l'honneur de recommander au Conseil de cette Chambre de prier le gouvernement provincial:

- 1° De créer un système de comptabilité pour la tenue des livres des municipalités qui sont régies par la loi des Cités-Villes et par le code municipal.
- 2° D'obliger les dites municipalités à se conformer au système de comptabilité qui est mis en force.
- 3° De faire faire la vérification de cette comptabilité par des officiers du gouvernement; Le tout respectueusement soumis.

J.-V. DESAULNIERS,
Président de la Commission.

Montréal, 7 novembre 1923.

o

Commission de législation

LES ACTES NOTARIES

La Commission de législation croit que dans l'intérêt public, il serait désirable que les actes notariés indiquent le domicile des parties par numéros et noms de rues, dans les grandes villes, et elle prie le Conseil de la Chambre de commerce d'ex-

primer un désir à cet effet à la Chambre des Notaires pour que celle-ci prenne les mesures propres à assurer ce résultat.

Le tout respectueusement soumis.

Président de la Commission,
N. PERODEAU.

Montréal, 9 novembre 1923.

L'ENREGISTREMENT DES SOCIÉTÉS

La Commission de législation à l'honneur de faire rapport au Conseil de cette Chambre qu'elle a étudié minutieusement les plaintes qui lui ont été faites du fait que certaines sociétés ne s'enregistraient pas ou qu'elles négligeaient de le faire dans le délai prescrit par la loi et qu'elle en est venue aux conclusions suivantes:

De prier le Conseil de cette Chambre de recommander au gouvernement provincial d'amender les articles 1834, 1834a et 1834b du code civil, pour que partout où les mots "soixante jours" apparaissent, ils soient remplacés par les mots "quinze jours". Telle recommandation étant faite en vue de mieux protéger le commerce honnête et légitime.

Président de la Commission,
N. PERODEAU.

Montréal, 9 novembre 1923.

LA LOI DU DIMANCHE

La Commission de législation à l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de prier le gouvernement provincial d'appliquer rigoureusement la loi du dimanche.

Président de la Commission,
N. PERODEAU.

Montréal, 9 novembre 1923.

Commission des Transports.

BLOCUS DU GRAIN A LA TÊTE DES GRANDS LACS

Votre Commission a l'honneur de faire rapport qu'elle a mûrement étudié la question que vous lui avez soumise au sujet du blocus du grain à la tête des grands lacs et qu'elle en est venue aux conclusions suivantes:

Qu'il n'est pas prouvé qu'il y a blocus du grain;

Que le gouvernement fédéral a toute la latitude de suspendre la loi du cabotage et permettre aux navires américains de faire le transport du grain au cas de nécessité;

Cependant il est venu à la connaissance de votre Commission qu'il y aurait urgence à agrandir l'élevateur à grain de Port Colborne afin de prévenir la congestion des navires lors du transbordement des grains.

Pour la Commission,
C.-H. CATELLI,

Président.

Commission des Transports.

ROUTE CARROSSABLE A CHICOUTIMI

Votre Commission a l'honneur de faire rapport qu'elle a pris connaissance de la demande de la Chambre de commerce de Chicoutimi au sujet d'une route carrossable qu'elle patronne, mais regrette que le manque de renseignements l'empêche de se prononcer avec justesse et prie le Conseil de laisser la question sur la table jusqu'à plus amples informations.

Pour la Commission,
C.-H. CATELLI,

Président.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

—Ar. Marlon-Landais, de Saint-Domingue, a ouvert un bureau dans cette ville pour représenter des firmes étrangères.

—Charles Argles, 39, Corporation Street, Birmingham, offre ses services aux exportateurs et importateurs de produits chimiques et alimentaires.

—Félix Michelin, Grenoble, France, demande représentation pour la vente des caoutchoucs industriels, pneus, produits pharmaceutiques caoutchoutés, cuivre et laiton en barre et laminé, pâtes à papier, fils et câbles électriques.

—V. Musak, ingénieur, Bruxelles, demande représentant pour exploiter un système de construction de maisons économique en béton, murs et planchers creux. Renseignements au secrétariat.

—The Far-Eastern Produce & Trading Co., Singapour, offre de transiger avec les manufacturiers et marchands qui importent ou exportent de l'Orient.

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant

Cb. des 215, 216 et 217,
EDIFICE MONTREAL TRUST

No 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Main 4129

Eugène Prévost L.L.C. Harinas Ferras

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 735

Main 7059

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS
SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

J. Arthur Archambault

L.A., G.G.A.

Licencié en Comptabilité

CI-DEVANT DU BUREAU DE L'INS-
PECTEUR DE L'IMPOT SUR
LE REVENU

30, SAINT-JACQUES - Chambre 2

Tél. Main 1912. Rés.: Tel. Est 5515w

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUF FRAIS, BEURRE, PLUMES

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

59, MARCHE BONSECOURS
Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 430 - 3751 - 3948

Tél. Est 145

Les Ouvrages d'Art en cuivre

(A responsabilité limitée)

OUVRAGES EN CUIVRE DE
TOUS GENRES

Plaquage en or, argent, nickel,
cuivre, etc.

247, RUE SANGUINET MONTREAL

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest - Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1856). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

J. V. DESAULNIERS

IMMEUBLES
PRETS

Assurances
Administration

DE

PROPRIÉTÉS

ET DE

SUCCESSION

GERANT

The Greater Montreal Land
Investment Company, Ltd.

CHAMBRE 502, 90, RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

PLANS EUROPEEN ET AMERICAIN

\$3.00 et plus.

52-54, Place Jacques-Cartier

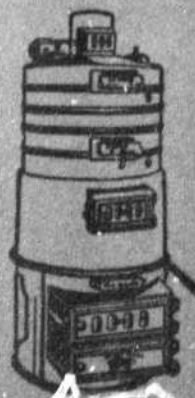
TEL. MAIN 1440

MONTREAL

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

**VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le**

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4735 - 4736

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

| | |
|-------------------|--|
| Personnel | Accidents et Maladie |
| Caution | de toute nature |
| Automobile | Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol |

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

263 rue St-Jacques, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

**BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL**

I. L. LAFLEUR, Président,
C. F. STURHAHN, Vice-président,
THEODORE MEUNIER, Directeur.

1817--Fire Association--1923
de Philadelphie

ELIHU C. IRVIN, Président

ETAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1922

| | |
|---------------------------------------|-----------------|
| Total de l'actif | \$17,337,895.19 |
| Surplus des porteurs de polices | 5,607,808.99 |

THEODORE MEUNIER,
Gérant pour le Canada.
B. A. CHARLEBOIS,
Assistant-gérant.

STATION DE SERVICE



SALLE DE VENTE

L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1577-7235

—Palmer, Mann & Co. Ltd., Elworth, Sandback, England, annoncent aux grossistes qu'ils manufacturent du sel et ne font pas partie du trust.

—Emile Martin, 57 boul. du Roi Albert, Mons, Belgique, voudrait entrer en relations d'affaires avec des exportateurs de produits chimiques pharmaceutiques.

BETAIL, ETC. D'ANGLETERRE

Par et en vertu de l'autorité à moi conférée par la section 9 de l'acte des animaux atteints de maladies contagieuses (R. S. C. 1906), je, par la présente, ordonne, qu'en raison de maladies de bouche et de pieds en Angleterre et en Ecosse, tous permis d'importation au Canada, du Royaume-Uni, de bétail, mouton et autres ruminants et porcs, à l'exception de ceux qui sont déjà sur des navires en destination du Canada, seront et sont annulés.

Daté à Ottawa ce 29e jour d'octobre 1923.

(Signé) A. L. JARVIS,

Ass't sous-ministre.

LA BANQUE MOLSONS

Dans une autre page du présent *Bulletin*, on trouvera le rapport intéressant des affaires de la Banque Molsons.

L'assemblée annuelle de la Banque a lieu plus à bonne heure que celle des autres banques, et pour cette raison, une grande importance est toujours attachée à ce qu'elle énonce.

Cette année a été remplie de vicissitudes pour nos banques, mais il est réconfortant de lire le rapport de la Banque Molsons qui montre l'excellente condition de ses revenus et de ses dépenses.

Les profits sont seulement de \$67,747 de moins que pour l'année précédente et les revenus qui, en 1922, accusaient une diminution de dix millions, ont augmenté sensiblement cette année. Les garanties du gouvernement que détient la banque ont accusé un surplus de deux millions. Les dépôts ont aussi légèrement augmenté.

Cette assemblée est la 68ième de l'existence de la Banque et les actionnaires ont été très satisfaits du rapport et de la manière conservatrice et solide avec laquelle les affaires sont conduites.

VOLAILLES — DIVERS

De par et en vertu de l'autorité à moi conférée par la section 9 de l'acte des animaux atteints de maladies contagieuses (R. S. C. 1906), j'ordonne, par la présente, que l'importation des volailles et chiens, à l'exception des chiens-jouets, d'aucune partie du Royaume-Uni, est absolument prohibée depuis le et après le 1er novembre 1923.

Daté à Ottawa ce 22e jour d'octobre 1923.

(Signé) A. L. JARVIS,

Ass't sous-ministre de l'Agriculture.

AVIS DES POSTES

Le Directeur des Postes de Montréal, désire attirer l'attention du public sur le fait que l'affranchissement des lettres à destination de l'Orient et des pays étrangers en général, est de 10c pour la première once, et 5c pour chaque once supplémentaire.

L'affranchissement des lettres adressées à la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les possessions britanniques, est de 4c pour la première once, et 3c pour chaque once supplémentaire.



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial, Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc.,
s'adresser au Directeur des Etudes....

399, Avenue Viger, MONTREAL



Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures

Canadian Government Merchant Marine, Limited SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, N.-E., en hiver.

Pour Hamilton, Nassau, Kingston et Belise.

Taux raisonnables. Accomodation supérieure pour les passagers.
Excellente cuisine.

CROISIERES DE VACANCES (ETE ET HIVER)

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec en été, de Halifax, N.-E., et Saint-Jean,
N.-B., en hiver.

Pour Londres et Anvers, toutes les quinzaines.

- Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.
- St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes les quinzaines.
- Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.
- Charlottetown, I.-P. E., et St-Jean, Ter., toutes les trois semaines. Accomodation limitée pour passagers.

De Vancouver, C. B.

Pour Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

— Pour la Chine et le Japon, tous les mois.

— Pour les Indes et les Détroits, tous les mois.

SERVICE DES COTES DU PACIFIQUE (toutes les semaines)

De Vancouver et des ports de l'île de Vancouver

Pour Seattle, San Francisco, Wilmington, Blainey, Nanaimo, Powell
River, Ocean Falls, Astoria, San Pedro, Victoria.

Renseignements de tous les agents des

CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADIENS

ou

B. C. KEELEY, gérant Côte du Pacifique, Vancouver, C. B.

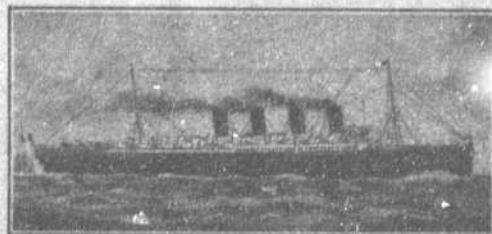
F. G. WOOD, agent général du fret d'Ontario,

52 rue King, Toronto, Ont.

WM. PHILLIPS, gérant européen, C. G. M. M.

17-19 Cockspur St., Londres, S. W. I., Angleterre.

W. A. CUNNINGHAM, gérant du trafic, 230 St-Jacques, Montréal.



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE (FRENCH LINE)

SERVICE HEBDOMADAIRE

NEW YORK—LE HAVRE—PARIS

Par les Paquebots luxueux et rapides à 4 et à 2 hélices
PARIS — FRANCE

LAFAYETTE — LA LORRAINE — LA SAVOIE

et par les paquebots à classe unique

ROCHAMBEAU — LA TOURNAINE — LEOPOLDINA

CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

SERVICE SUPERIEUR—EXCELLENTE CUISINE

Pour plus amples informations, dates des départs, tarifs,
choix des installations, s'adresser à

GENIN TRUDEAU & CIE, Limitée

Agents Généraux.

22, RUE NOTRE-DAME, OUEST

TEL. MAIN 2605

MONTREAL

LA BANQUE MOLSONS

ETAT GENERAL

Des Affaires de la Banque Molsons au 29 septembre 1923

PASSIF

| | | |
|---|-----------------|------------------------|
| Capital-actions versé | \$ 4,000,000.00 | |
| Fonds de réserve | 5,000,000.00 | |
| Comptes de profits et pertes | 134,858.17 | |
| | | \$ 9,134,858.17 |
| 172ième dividende trimestriel à 12% par année | 120,000.00 | |
| Dividendes non payés | 1,435.50 | |
| Billets de la Banque en circulation | 5,769,446.00 | |
| Dépôt ne portant pas intérêt | 8,801,567.29 | |
| Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accru jusqu'à la date du rapport | 45,179,236.36 | |
| Balances dues à d'autres banques du Canada | 639,897.88 | |
| Balances dues à des banques et des correspondants de banque dans le Royaume-Uni et les pays étrangers | 403,462.44 | |
| Lettres de crédit en cours | 1,001,618.99 | |
| Passif non compris dans ce qui précède | 472,738.44 | |
| | | 62,389,402.90 |
| | | <u>\$71,524,261.07</u> |

ACTIF

| | | |
|--|---------------|------------------------|
| Monnaie courante | \$ 576,832.51 | |
| Billets du Dominion | 4,674,790.25 | |
| | | \$ 5,251,622.76 |
| Dépôts dans les réserves centrales d'or | 1,000,000.00 | |
| Dépôt au gouvernement fédéral pour garantir la circulation des billets | 195,000.00 | |
| Billets d'autres banques | 538,160.00 | |
| Numéraire des Etats-Unis et d'autres pays étrangers | 36,554.32 | |
| Chèques sur d'autres banques | 3,067,545.70 | |
| Balances dues par d'autres banques au Canada | 15,829.58 | |
| Balances dues par des banques et correspondants de banque ailleurs qu'au Canada | 2,305,634.49 | |
| Garanties des gouvernements fédéral et provinciaux n'excédant pas la valeur du marché | 7,154,622.28 | |
| Garanties des municipalités canadiennes et garanties publiques anglaises, étrangères et coloniales, autres que canadiennes n'excédant pas la valeur du marché | 1,396,637.87 | |
| Obligations, débetures et stocks de chemins de fer et d'autres n'excédant pas la valeur du marché | 1,276,322.71 | |
| Prêts sur demande et à courte échéance (n'excédant pas trente jours) au Canada sur obligations, débetures et stocks et autres valeurs d'une valeur marchande suffisante pour couvrir | 4,603,142.05 | |
| | | \$26,841,071.76 |
| Autres prêts et escomptes courants au Canada (moins remise d'intérêt) après avoir amplement pourvu à toutes dettes mauvaises ou douteuses | 39,446,351.69 | |
| Dettes de clients sur lettres de crédit "as per contra" | 1,001,618.99 | |
| Immeubles autres que les édifices de la Banque | 52,916.54 | |
| Prêts non courants à la perte desquels il a été pourvu | 656,472.14 | |
| Edifices de la Banque, à pas plus que le coût, moins les montants déduits | 2,915,000.00 | |
| Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque | 16,944.99 | |
| Autre actif non compris dans ce qui précède | 371,488.01 | |
| Actions des et prêts à des compagnies contrôlées | 222,396.95 | |
| | | 44,682,189.31 |
| | | <u>\$71,524,261.07</u> |

F. W. MOLSON,
Président.

EDWARD C. PRATT,
Gérant général.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes de la Banque Molsons au siège social et avec les retours certifiés reçus de ses succursales. Nous avons contrôlé et vérifié la caisse, les placements et les valeurs au siège social à Montréal le 29 septembre 1923, et nous avons aussi vérifié durant l'année la caisse et les valeurs gardées au siège social et dans d'autres importantes succursales de la Banque.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées, et, à notre avis, les transactions de la Banque qui sont venues à notre connaissance ont été dans les attributions de la Banque; et

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

nous certifions que, selon nous, le bilan ci-dessus est dressé de façon à montrer l'état véritable de la Banque le 29 septembre 1923, d'après nos meilleures informations et les explications à nous fournies, et tel que démontré par les livres de la Banque.

LEMUEL CUSHING,
CHAS. A. HODGSON,
Vérificateurs, comptables licenciés.

Montréal, 23 octobre 1923.

The St. James Land Company, Limited

ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 29 SEPTEMBRE 1923

| ACTIF | PASSIF | |
|---|----------------------------------|---------------------|
| *Les droits de la Compagnie sur un emplacement transportés à la Insurance Exchange Corporation, Limited, par un bail de 99 ans, (bail emphytéotique) et sur l'immeuble susérigé, construit par la Insurance Exchange Corporation, Limited | Capital | \$ 20,000.00 |
| | Surplus du capital | 180,000.00 |
| | Dû à la Banque Moisons | 22,396.95 |
| \$222,396.95 | | |
| <u>\$222,396.95</u> | | <u>\$222,396.95</u> |

* Nota:—Les droits de la St. James Land Company sur l'emplacement et l'immeuble ci-dessus décrits ont été hypothéqués par la St. James Land Company, Limited, jusqu'à concurrence de \$440,000.00 pour garantir des obligations de la Insurance Exchange Corporation, Limited, pour le paiement duquel montant la St. James Land Company, Limited, n'est pas personnellement responsable.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les livres de la St. James Land Company, Limited, pour la période s'étendant de la date d'incorporation au 29 septembre 1923, et nous certifions que, à notre avis, le bilan ci-dessus est fait de manière à donner un aperçu vrai et juste de l'état des affaires de la Compagnie d'après nos meilleures informations et les explications à nous fournies et tel que démontré par les livres de la Compagnie.

LEMUEL CUSHING,
CHAS. A. HODGSON,
Vérificateurs, Comptables licenciés.

Montréal, 23 octobre 1923.

LE COMMERCE DU SAUMON CONGELE A LIVERPOOL

Les importateurs de saumon congelé du Canada, à Liverpool, rapportent que le marché a été des plus satisfaisants pendant cette saison, l'une des meilleures depuis plusieurs années. Ils attribuent ce résultat à la rareté des approvisionnements domestiques, à la qualité presque toujours satisfaisante du poisson congelé qui y fut expédié, et à la propagande active faite pour la vente en annonçant tout spécialement les qualités supérieures de ce produit auprès des commerçants.

Terre-Neuve a fait aux produits canadiens une sérieuse concurrence en expédiant du poisson d'une qualité des plus satisfaisantes, bien que les commerçants l'aient trouvée franchement inférieure au produit du Dominion. Malgré la baisse de prix entraînée par cette concurrence, celle-ci n'a cependant eu aucune répercussion sur la demande pour le saumon du Canada.

Les prix réalisés à l'exportation sont les suivants:—saumon argenté, vidé (saumon du Pacifique vendu pendant la saison qui s'étend du 1er avril au 30 juin) 9d. à 11d. la livre; saumon *steelheads* (Pacifique), 1s. à 1s. 2d. la livre; saumon du Nouveau-Brunswick (vendu pendant la saison s'étendant du 1er juillet au 15 septembre), 11d. à 1s. 1d. la livre; saumon de Terre-Neuve (même saison que celui du Nouveau-Brunswick) 9d. à 11d. la livre.

Les importateurs que l'on a consultés sont d'avis que le saumon congelé prend une place de plus en plus importante sur le marché quoiqu'il ne donne pas autant de satisfaction au consommateur qu'il le devrait, à cause de la détérioration qu'il subit par suite de l'ignorance des modes les plus efficaces de décongélation. L'on a négligé malheureusement de créer une demande pour ce produit pendant la morte saison anglaise, alors que ce produit du Canada n'aurait pas eu à concurrencer le saumon frais de l'Angleterre et de l'Ecosse. En Angleterre, on ne sert pas de saumon grillé, ce qui permettrait de l'ajouter au menu des mois les plus froids de l'automne et de l'hiver; on sert celui-ci plutôt froid, comme un mets d'été. Aussi, quand la saison du saumon anglais se termine, le 1er septembre, la demande tombe d'elle-même, et l'on ne peut plus en vendre que des quantités très limitées.

Pour le flétan congelé, dont on importait d'assez grandes quantités dans le passé, il existe une légère demande; on offre en vente de bonnes qualités de flétan anglais à des prix raisonnables, et l'on en importe également de la Norvège de grosses quantités à l'état frais.

NOTE

M. A. L. Ghysens, 618 rue St-Hubert, est le représentant canadien de la Maison Eloy de Bruxelles, Belgique, fabricant de silex pour broyeurs et concasseurs.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL



LES
PRODUITS
UNIC

SONT

*"toujours
les
meilleurs"*

Montreal Dairy



Propriétaires et distributeurs

DE LA MARQUE

"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons,
Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vi-
naigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allu-
mettes, Beurre de Pistaches, et autres produits
excellents.

Laporte Martin Limitee

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires

584 rue St-Paul Ouest

MONTREAL

COMMERCE A VENDRE

LA MAISON

T. THEO. VALIQUETTE, LIMITEE,

259, rue Ste-Catherine Est

Etablie depuis 30 ans

GROS ET DETAIL

Marque de commerce de réputation
des tabacs Valiquette. Conditions fa-
ciles.

Pour renseignements, s'adresser au
magasin, 259 Ste-Catherine est, ou au
No 1149 rue St-Hubert, ou par télé-
phone à St-Louis 7649.

Le nouvel hotel de Winnipeg

MARLBOROUGH

220 CHAMBRES — 220 BAINS

TOUTES VERS L'EXTERIEUR

Salles d'échantillonnage et d'assemblée

Déjeuner de club — Lunch — Diner
à table d'hôte

Au centre du quartier des affaires, de la
finance et des théâtres

EPARGNE DU TEMPS ET DE L'ARGENT

ETABLIE EN 1887
JOS. COTE Limitée

QUEBEC
Importateurs et négociants en gros
EPICERIES

**BISCUITS, CONFISERIES,
CHOCOLATS, etc.**

Loyauté
fait
notre
force



Qualité
fait
notre
clientèle

Les cigares "Côté Clear Havana" son garantis
sans rival à prix égaux.

Bureau et magasin de gros:

186 rue Saint-Paul, Québec

6 SUCCURSALES A QUEBEC
Pour tabacs, cigares et articles de fumeurs.

Ecole Polytechnique
DE MONTREAL

**Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste,
Architecte**

DUREE DES COURS:

Division des Ingénieurs: quatre années.

Division des Architectes: cinq années.

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

COURS D'ETE:

Du 2 juillet au 15 septembre, en vue des examens d'admission de septembre. Les finissants des cours classiques qui veulent éviter l'année de préparation suivront les cours d'été avec avantages.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur
228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

GENIN, TRUDEAU & CIE
Limitée
22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Cinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

QUI EST - IL

Qui est le monsieur à l'intérieur du bureau ?

C'est — le monsieur qui ignore vos télégrammes;

— le monsieur que vos voyageurs ont peur d'aborder dans la rue;

— le monsieur qui est toujours "sorti" ou "occupé" quand ils viennent le voir;

— le monsieur qui ne répond jamais à vos lettres d'offres spéciales;

On vient de l'appeler par Longue Distance. Il ne sait pas encore à qui il a affaire, mais il se montre aussi empressé que s'il avait une faveur à demander !

Le Longue Distance pénètre dans les endroits interdits aux voyageurs. Une campagne bien conçue par Longue Distance supprime toutes les barrières.



Chaque Téléphone Bell est une
Station à longue Distance.

BANQUE DE MONTREAL

Etablie il y a 100 ans

Capital versé: \$27,250,000

Surplus: \$27,250,000

Profits indivis: \$882,941

Total de l'actif: au-delà de \$650,000,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

The Rt. Hon. Lord Shaftnessay, K.C.V.O.
M. C. R. Hosmer,
M. H. R. Drummond,
M. D. Forbes Angus,
M. Wm. McMaster,

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.
Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.
Lt. Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.,
M. Harold Kennedy,
M. H. W. Beaucherk,
M. G. B. Fraser,
Son Honneur Henry Cockshutt,

M. J. H. Ashdown,
M. E. W. Beatty, C.R.,
L'Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.,
Général Sir Arthur Currie,
G.C.M.G., K.C.B.,
M. James Stewart,
M. F. E. Meredith, C.R.,

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gér.-général.

SUCCURSALES

Canada et Terre-Neuve: La banque a des succursales dans toutes les principales cités et villes.
Londres, Angleterre.
Paris, France.

Etats-Unis: New-York, Chicago, Spokane, Wash.

Mexique: Ville de Mexico, Veracruz et Pueblo.

Les Indes Occidentales, la Guyane Anglaise et l'Afrique Ouest:

La Colonial Bank (la Bank of Montreal y a un intérêt).

COLLABORATION

Nous avons contribué au succès d'un grand nombre de nos clients et leur succès fait notre orgueil.

Nous avons fait plus que de contribuer à nous faire des clients désirables, nous nous sommes fait des amis dévoués.

Nous offrons à nos clients non seulement notre travail mais notre entière collaboration.

"Nous sommes à votre service"

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

LA BANQUE NATIONALE

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANÇAISE

Fondée en 1860

Ouvrez un compte d'Épargne chez nous et déposez-y fréquemment. C'est un ami qui n'abandonne jamais aux jours de l'adversité; il rend avec profits tout ce qu'on lui a confié.

Coffret d'Épargne! Voilà qui est devenu indispensable aux enfants pour leur montrer comment des sous ajoutés à des sous parviennent à former de jolies sommes. **Usage gratuit.**

Nous sommes à la disposition du public pour l'aider dans toutes les transactions qu'il aurait à faire. Cordiale bienvenue à tout le monde.

BUREAUX DANS LA CITE DE MONTREAL

St-Jacques
Ste-Catherine-Est

Mont-Royal
Bonsecours

Cherrier
2545, St-Hubert

Notre-Dame-de-Grâces
Villera

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900. — Siège social: MONTREAL, CANADA.

Capital autorisé: \$5,000,000; Capital versé: \$3,000,000; Fonds de réserve et Profits accumulés: \$1,525,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION.—Président: L'honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte-Martin Limitée, vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien". — Vice-Président: M. W. F. Carsley. — Vice-Président: M. Tan-crède Bienvenu, administrateur "Lake of the Woods Milling Co." — M. G. M. Bosworth, président "Canadian Pacific Steamships Limited". — L'honorable Némèse Garneau, C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada". — M. Emilien Daooust, président "Librairie Beauchemin Limitée", Commissaire du Port de Montréal. — M. S. J. B. Rolland, président "Cie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU DES COMMISSAIRES.—Président: L'honorable N. Perodeau, N.P., Ministre du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light Heat & Power Consolidated". — Vice-Président: M. J. Auguste Richard, administrateur de l'Université de Montréal. Président "Fashion Craft Manufacturers Limited". — L'hon. E. L. Patenaude, C.P., avocat, membre du Parlement Provincial, administrateur de l'Alliance Nationale.

Au Royaume des Tapis

Fondé en 1872

51^{ème} Année

GROS et DETAIL

Importateurs directs, nous pouvons embellir votre foyer à des prix défilant toute compétition !

Choix insurpassable de marchandises exclusives de qualité garantie dans les plus nouveaux dessins !

FILIATRAULT

SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Tél. Est 635

MONTREAL

GRAINES DE SEMENCES, PLANTES, ETC.



GRATIS

Le nouveau catalogue français pour 1923 sera prêt le 15 janvier. Reservez votre copie en téléphonant immédiatement à MAIN 3036.

ARTICLES et NOURRITURE

pour Volailles, Oiseaux, etc., toujours en magasin.

HECTOR L. DERY

17 à 23 Notre-Dame Est

MONTREAL

GIN MELCHERS CROIX D'OR



Fabriqué à Berthier ville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt

3 GRANDEURS DE FLACONS: GROS — MOYENS PETITS

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



Lake of the Woods Milling Co. Limited

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin, :: Portage La Prairie, Medicine Hat. ::

CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.